



25 FÉVRIER > 5 MARS

PARIS EXPO PORTE DE VERSAILLES
www.salon-agriculture.com

GROUPE & CE

Commande de billets d'entrée Avant le 10 février

Bon de commande à renvoyer obligatoirement **AVANT LE 10 FÉVRIER 2017** accompagné du règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de **COMEXPOSIUM : Service Groupes et CE - Le Wilson - 70 avenue du Général de Gaulle 92058 Paris La Défense Cedex**
Tél : 01 76 77 12 26 - @ : service.groupes@comexposium.com

LE PARC DES EXPOSITIONS SE MÉTAMORPHOSE ! Information importante pour l'organisation de votre visite

Un chantier de modernisation du Parc des Expositions de 10 ans a été entamé afin d'améliorer l'accueil et le confort de visite. Pendant le Salon International de l'Agriculture, le nombre de places de parking est restreint et **les bus ne pourront pas stationner à l'intérieur du Parc des Expositions**. Réservez votre place de parking sur www.passautocar.paris.fr. Suivez Futé et retrouvez toute les informations sur les dispositifs d'accueil sur le site internet du salon www.salon-agriculture.com

Avant d'organiser vos bus et groupes : renseignez-vous !



VOS COORDONNÉES

Nom de la structure _____

Structure : ☐ CE ☐ Collectivité ☐ Association ☐ Autocariste ☐ Agence de voyage

Adresse complète _____

Code postal _____ Ville _____ Pays _____

Nom du responsable _____

Tél (obligatoire) _____ E-mail (obligatoire) _____

Adresse de livraison (si différente)

Nom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____ Pays _____

VOTRE COMMANDE

Détail de la commande	Tarif unitaire TTC*	X	Nombre de billets	= TOTAL TTC
☐ Groupe de 50 personnes et plus	11 € TTC par adulte	X		= € TTC
☐ Groupe de 15 à 49 personnes	12 € TTC par adulte	X		= € TTC
☐ Enfants de 6 à 12 ans	7 € TTC par enfant	X		= € TTC
+ Frais d'envoi en recommandé (obligatoire)				+ 4 €* €
Montant total de la commande				= € TTC

Le mode de paiement

☐ Chèque bancaire ou postal joint à la commande à l'ordre de COMEXPOSIUM

* TVA : 10 % incluse pour les billets d'entrée et 20 % incluse pour les frais d'envoi.

- Les billets ne sont ni repris, ni échangés sauf en cas d'annulation de la manifestation.
- Les billets sont envoyés sous pli recommandé moyennant un supplément forfaitaire obligatoire de 4 €.
- Les bons de commande adressés après le 10 février 2017 ne pourront être honorés, si problème veuillez contacter le 01 76 77 12 26.
- Offre valable dans la limite des stocks disponibles.
- En cas de perte ou de vol des billets, aucun duplicata ne pourra être délivré.
- Comexposium décline toute responsabilité en cas de retard dans les livraisons effectuées par la poste.

Les informations portées sur ce formulaire vous concernant ont un caractère obligatoire et sont recueillies par COMEXPOSIUM à des fins commerciales, publicitaires et statistiques et le cas échéant sont communiquées à des tiers. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'un droit de verrouillage de ces informations, en écrivant à : COMEXPOSIUM - Salon International de l'Agriculture - Service Groupes et CE - Le Wilson - 70 avenue du Général de Gaulle - 92058 - Paris La Défense Cedex France

☐ J'autorise ☐ Je n'autorise pas

COMEXPOSIUM à traiter les informations me concernant dans les conditions ci-dessus.

SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE - COMEXPOSIUM - sas au capital de 60.000.000 € - RCS Nanterre 316 780 519 - 70 avenue du Général de Gaulle - F - 92058 Paris - la Défense Cedex Tél : +33 (0)1 76 77 11 11 - Fax : +33 (0)1 53 30 95 63



COMEXPOSIUM



#SIA2017



Application disponible sur :



www.salon-agriculture.com

Billetterie Groupes

PRÉAMBULE

Au sens des présentes :

- la dénomination « Société » désignera la société organisatrice de la manifestation, telle qu'identifiée sur le bon de commande comme destinataire de la présente commande ;
- la dénomination « Client » désignera indifféremment tout auteur de la commande objet des présentes ;
- la dénomination « Salon » désignera indifféremment la manifestation organisée par la Société, tel qu'indiqué sur le bon de commande comme manifestation donnant lieu à la présente commande de billets.

ARTICLE 1 - CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à toute commande passée par le Client, portant sur des titres d'accès au Salon organisé par la Société.

Le fait de passer commande emporte acceptation expresse par le Client des présentes Conditions Générales de Vente qui prévalent sur toutes autres dispositions, notamment les conditions générales d'achat du Client.

ARTICLE 2 - PASSATION DE COMMANDE - MODIFICATION - ANNULATION

2.1. Toute commande doit être établie au moyen du bon de commande fourni par la Société au Client, à l'exclusion de tout autre moyen de commande.

Le Client s'engage à respecter les délais de passation de commande tels qu'indiqués sur le bon de commande susvisé. A défaut, la commande, considérée comme tardive, ne pourra être honorée par la Société.

Par ailleurs, une commande ne sera prise en considération que si elle est accompagnée du chèque émis par le Client en règlement de la totalité du montant dû (en ce compris la participation obligatoire aux frais d'envoi en recommandé).

2.2. Toute modification d'une commande déjà adressée à la Société sera facturée au tarif en vigueur dans le bon de commande.

2.3. Toute annulation de commande doit être notifiée à la Société, obligatoirement par écrit (par courriel à l'adresse service.groupes@comexposium.com) et donnera lieu à facturation de la totalité des billets commandés.

ARTICLE 3 - PRIX DES BILLETS

3.1. Les prix des billets (valeur faciale) sont indiqués en euros toutes taxes comprises, hors participation aux frais d'expédition précisés ci-après à l'article 7.1.

3.2. Il est rappelé que l'application du tarif groupes suppose la commande d'un minimum de places déterminé par la Société et précisé dans le bon de commande. Différents types de tarifs (enfants, etc...) peuvent par ailleurs vous être proposés selon les manifestations.

3.3. Toutes les commandes quelle que soit leur origine sont payables en euros.

ARTICLE 4 - PAIEMENT

Le règlement de la commande (billets + participation obligatoire aux frais d'envoi en recommandé) s'effectue impérativement en chèque bancaire ou postal, par virement et le cas échéant par mandat administratif émis par le Client à l'ordre de la Société.

ARTICLE 5 - DONNÉES PERSONNELLES

Les informations et données vous concernant sont nécessaires à la gestion de votre commande et à nos relations commerciales. Ces informations et données sont également conservées afin de nous permettre d'améliorer et personnaliser les services que nous vous proposons et les informations que nous vous adressons.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux informations vous concernant. Pour l'exercer, veuillez-vous adresser en ligne ou par courrier à COMEXPOSIUM - Service Billetterie Groupes ou service.groupes@comexposium.com

Par notre intermédiaire, en fonction de vos choix sur le bon de commande, vous pourrez également être amenés à recevoir par courriel des offres ou propositions des sociétés du groupe COMEXPOSIUM ou des partenaires liés contractuellement à celles-ci.

ARTICLE 6 - ANNULATION, REMBOURSEMENT, UTILISATION

6.1. Absence de droit de rétractation

Conformément à l'article L 212-21-8 du Code de la Consommation, les billets et titres d'accès aux foires et salons ne font pas l'objet d'un droit de rétractation.

6.2. Un billet ne peut être remboursé même en cas de perte ou de vol, ni repris, ni échangé, sauf en cas d'annulation de la manifestation et de décision par COMEXPOSIUM du remboursement des billets.

6.3. Un billet ne peut également être revendu à un prix supérieur à celui porté au recto dudit billet.

La vente illicite de titres d'accès au Salon (billets d'entrée, invitation, badges, pass, etc.) sur le domaine public, dans un lieu privé ou sur Internet, est un délit pénal passible d'interpellation et d'arrestation par les forces de police, puni de 15 000 € d'amende (art L 313-6-2 du Code Pénal).

6.4. À l'annonce de l'annulation ou d'une modification de date ou d'horaire du Salon pour lequel vous avez acheté des billets, vous acceptez que la Société puisse utiliser les coordonnées que vous avez renseignées pour vous tenir informés de la marche à suivre.

ARTICLE 7 - ACHÈMINEMENT DES BILLETS - SUIVI DE COMMANDE

7.1. Les billets et le justificatif de paiement sont adressés au Client par voie postale, à l'adresse indiquée par le Client sur le bon de commande, sous réserve du bon fonctionnement des services postaux, dont la Société ne saurait être responsable.

En tout état de cause, tout retard de livraison ne peut donner lieu à dommages-intérêts au profit du Client, ou à annulation des commandes en cours par le Client.

L'envoi (pour des adresses d'envoi situées sur le territoire français ou les DOM-TOM) s'effectue sous pli recommandé avec accusé de réception et le Client est facturé de la somme figurant sur le bon de commande correspondant aux frais d'expédition.

Pour les envois de billets en dehors du territoire français ou des DOM-TOM, les frais d'envoi seront facturés à hauteur de 4 Euros.

7.2. Pour toute information ou question, notre Service Billetterie Groupes est à votre disposition :

- par téléphone au 01 76 77 12 26 du lundi au vendredi de 9 h à 17 h 30 et,
- par mail à l'adresse service.groupes@comexposium.com

ARTICLE 8 - DROIT APPLICABLE - LITIGES

Les ventes de billetterie visées aux présentes sont soumises à la loi française.

En cas de litige, les tribunaux français sont seuls compétents.

Nom du signataire en capitales, fonction, date et signature

En passant commande, je déclare avoir pris connaissance des CGV Billetterie Groupes annexées au présent Bon de commande et en accepter sans réserve ni restriction toutes les clauses.

SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE - COMEXPOSIUM - sas au capital de 60.000.000 € - RCS Nanterre 316 780 519 - 70 avenue du Général de Gaulle - F - 92058 Paris - la Défense Cedex Tél : +33 (0)1 76 77 11 11 - Fax : +33 (0)1 53 30 95 63



#SIA2017



Application disponible sur :



www.salon-agriculture.com